

TSX: PWI, PWI.PR.A

BROMPTON
FUNDS

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. Rapport annuel 2023

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 18 mars 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles PWI et PWI.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE, CELI et CELIAPP. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, qui peuvent être composés de dividendes ordinaires, de dividendes sur gains en capital ou de remboursements de capital. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de liquidation. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente généralement pas lorsque la valeur des placements sous-jacents augmente. Les actions de catégorie A suivent généralement les fluctuations des placements sous-jacents, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements, connue sous le nom de levier financier, est offerte par les actions privilégiées.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces non cumulatives ciblées à 0,06667 \$ par action, et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action grâce au portefeuille de placements.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale et géré activement, composé principalement de titres porteurs de dividendes de sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures dont les actifs, les produits et les services facilitent, selon le gestionnaire, la transition sur plusieurs décennies vers la décarbonation et la préservation de l'environnement. Le portefeuille comprend des placements dans des sociétés œuvrant, entre autres, dans les domaines de l'énergie renouvelable, du transport durable, de l'efficacité énergétique et des communications (« sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables »). Pour atteindre ses objectifs, le Fonds cible les titres des sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables qui présentent, selon le gestionnaire, des caractéristiques positives en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG), ou qui s'améliorent sur ces points.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG à son processus de sélection des titres en tant que complément à son analyse fondamentale. Les politiques et pratiques ESG qualitatives considérées comprennent, entre autres, la politique de préservation de l'environnement, la diversité du personnel et la structure de gouvernance d'une société. Le gestionnaire revoit les notations ESG attribuées par des tiers, notamment Bloomberg, MSCI, S&P Global, Sustainalytics, Refinitiv et ISS, qui fournissent des notations de manière indépendante et objective comme données pouvant servir à l'analyse globale du placement et à l'évaluation des risques d'une société.

Le Fonds investit uniquement dans des émetteurs dont la capitalisation boursière est d'au moins 2 G\$. Par ailleurs, le Fonds peut, à la discrétion du gestionnaire, investir jusqu'à 25 % de son actif dans des fonds négociés en bourse (FNB), y compris des fonds gérés par le gestionnaire, afin d'améliorer la diversité du portefeuille ainsi que son potentiel de rendement.

Le gestionnaire, à l'occasion et à son gré, vend de façon sélective des options d'achat couvertes sur les placements du portefeuille afin d'obtenir de la trésorerie distribuable supplémentaire et de réduire la volatilité. Le Fonds couvre également la quasi-totalité de son exposition au risque de change en dollars canadiens.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Conjoncture du marché

En réponse à la poussée d'inflation persistante, qui demeure supérieure à la cible de 2 % de la Banque du Canada, cette dernière a augmenté les taux d'intérêt, entraînant une volatilité des cours. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2023, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions en espèces versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,73 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, contre 0,80 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente onze versements mensuels de 0,06667 \$ par action de catégorie A en 2023, comparativement à douze en 2022. En vertu du régime de réinvestissement des distributions du Fonds, aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A si, après le versement d'une distribution en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité (composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) est inférieure à 15,00 \$. Les distributions en espèces déclarées sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,50 \$ par action en 2023, inchangées par rapport à 2022. Depuis son établissement, le 21 mai 2021, le Fonds a versé des distributions en espèces de 2,00 \$ par action de catégorie A et 1,31 \$ par action privilégiée.

Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A. En vertu du régime, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 10 072 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, à un prix moyen de 6,45 \$ par action.

Revenus et charges

Le Fonds a généré des revenus de 0,46 \$ par action de catégorie A en 2023, contre 0,51 \$ en 2022. Cette baisse de 0,05 \$ s'explique par le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, qui a entraîné une diminution des dividendes provenant de divers titres. En 2023, les charges se sont établies à 0,26 \$ par action de catégorie A, contre 0,31 \$ en 2022. Elles comprennent la rémunération des placeurs pour compte et l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées liés aux émissions d'actions privilégiées. Les frais d'émission ont été payés par les nouveaux souscripteurs d'actions au moyen d'une prime sur la valeur liquidative de ces actions au moment de l'émission. Compte non tenu de ces frais, les charges se sont élevées à 0,25 \$ par action de catégorie A en 2023, contre 0,26 \$ par action en 2022.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 6,47 \$ au 31 décembre 2023, en hausse de 3,0 % par rapport à 6,28 \$ au 31 décembre 2022. Les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds aux fins du calcul de la valeur liquidative totale du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 58,4 M\$ au 31 décembre 2023, en baisse par rapport à 60,8 M\$ au 31 décembre 2022.

Portefeuille

Au 31 décembre 2023, le portefeuille du Fonds comptait 28 titres provenant de 8 secteurs ainsi qu'un fonds négocié en bourse géré par le même gestionnaire, comparativement à 32 titres dans 8 secteurs et un fonds négocié en bourse au 31 décembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a ouvert 15 nouvelles positions et en a liquidé 19. Ce fonds négocié en bourse est le Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF, qui offre une exposition à des multinationales produisant des actifs réels. Au 31 décembre 2023, le FNB sous-jacent représentait 4,8 % de la valeur liquidative du Fonds (qui tient compte de la valeur des actions privilégiées). La pondération du portefeuille et une liste détaillée des titres détenus figurent dans les états financiers.

Pour atteindre les objectifs, le gestionnaire suit un processus de placement multidisciplinaire qui comprend une analyse fondamentale, une analyse qualitative et une analyse technique afin de constituer le portefeuille. Dans le cadre de ce processus, le gestionnaire a ciblé des titres de sociétés qui ont un bon profil en matière d'environnement, d'engagement social et de gouvernance (ESG), ou qui s'améliorent sur ces points, en intégrant les facteurs ESG à l'analyse fondamentale. Les facteurs ESG qualitatifs considérés comprennent la politique et les pratiques de préservation de l'environnement, la diversité du personnel et la structure de gouvernance d'une société. Le gestionnaire revoit aussi les notations ESG attribuées par des tiers, notamment Bloomberg, MSCI, S&P Global, Sustainalytics, Refinitiv et ISS, qui fournissent des notations de manière indépendante et objective comme données pouvant servir à l'analyse globale du placement et à l'évaluation des risques d'une société.

Le portefeuille du Fonds est toujours conforme aux objectifs et stratégies de placement en matière de critères ESG. Les décisions de vendre ou d'acheter des titres en 2023 ont découlé de différents facteurs, comme le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, l'analyse fondamentale et l'analyse technique. Aucun titre n'a été vendu en 2023 pour non-respect des critères ESG. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, les critères ESG de tous les titres ajoutés au portefeuille sont positifs ou en voie d'amélioration. Prysmian SpA, fabricant de câbles essentiels au fonctionnement de l'énergie éolienne et à l'amélioration du réseau électrique, a été ajoutée au portefeuille, car elle est l'un des principaux bénéficiaires des dépenses en énergie renouvelable. Le titre de Siemens AG a aussi été acquis en raison du rôle de la société dans le développement de projets en énergie renouvelable ainsi que des solutions d'électrification qu'elle offre afin de réduire la consommation d'énergie dans les secteurs des transports collectifs et des infrastructures intelligentes. Le tiers de la consommation d'énergie de Linde PLC, fabricant de gaz industriels servant à produire de l'hydrogène vert, est à faible émission de carbone, et la société cherche à réduire ses émissions de GES de 35 % d'ici 2028. Air Liquide S.A. a pour objectif de tripler ses ventes d'hydrogène d'ici 2035. BMW est entrée dans le portefeuille, car le gestionnaire est d'avis que son offre de produits électriques permettra d'économiser de l'énergie et de réduire la dépendance aux énergies fossiles. Trane Technologies PLC, pionnière mondiale en matière de changements climatiques, a été ajoutée, car elle propose des solutions efficaces et durables pour les immeubles, les maisons et le transport. Cameco profite de la résurgence du nucléaire pour produire une charge de base sans émissions. Enel SpA est un chef de file mondial des projets en énergie renouvelable. General Electric fabrique de l'équipement essentiel à la production d'énergie renouvelable. Les produits de Parker-Hannifin permettent à ses clients d'offrir des technologies propres, comme la filtration des fluides et les systèmes intelligents de chauffage, de ventilation et de climatisation. Parkland a installé des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses nouvelles stations-service. Quanta Services offre des solutions liées à la production d'énergie verte et au renforcement des réseaux électriques permettant une transmission accrue d'électricité. Targa Resources s'est engagée à réduire ses émissions et présente de manière détaillée les mesures qu'elle prendra pour réduire son impact environnemental.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le portefeuille du Fonds a enregistré une perte nette réalisée de 0,2 M\$ et une variation du gain latent de 4,7 M\$. Le secteur de l'industrie a été le plus rentable, avec un gain net de 2,4 M\$, suivi par celui des technologies de l'information, avec un gain net de 1,3 M\$.

En 2023, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat couvertes sur les titres du portefeuille, générant des primes de 0,8 M\$. Le gain net réalisé et la variation du gain latent sur les ventes d'options se sont élevés à 55 700 \$, ce qui équivaut au montant des primes reçues, déduction faite des montants payés pour dénouer les options à l'échéance. Au 31 décembre 2023, le Fonds avait 323 options en cours, dont la valeur notionnelle représentait 7,4 % du portefeuille.

Au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds au dollar américain, à l'euro, au yen, au franc suisse, à la livre sterling et au dollar de Hong Kong était presque entièrement couverte au moyen de contrats de change à terme. Le gain net réalisé et la variation du gain latent sur les contrats de change à terme se sont élevés à 0,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et ont été en grande partie annulés par la perte de change sur les titres libellés en devises du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2023	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Services de communication	6,8	0,1	0,1	0,2
Consommation discrétionnaire	2,7	—	—	—
Énergie	17,9	0,6	(0,2)	0,4
Industrie	30,4	(0,6)	3,0	2,4
Technologies de l'information	4,6	0,6	0,7	1,3
Matériaux	7,4	(0,7)	0,4	(0,3)
Immobilier	—	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Services collectifs	25,3	(0,2)	0,1	(0,1)
Fonds d'investissement	4,9	—	0,1	0,1
Options	—	0,1	—	0,1
Contrats de change à terme	—	—	0,7	0,7
Total	100,0	(0,2)	4,7	4,5

Répartition géographique	% du portefeuille au 31 déc. 2023
États-Unis	40,5
Canada	19,4
France	11,8
Italie	6,8
Allemagne	6,2
Grande-Bretagne	6,1
Japon	5,2
Irlande	4,0
Total	100,0

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous. Au 31 décembre 2023, un fonds d'investissement géré par le gestionnaire détenait 3,3 % des actions privilégiées du Fonds (0,2 % au 31 décembre 2022).

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus. Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; il réalise également des bénéfices. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de gestion se sont établis à 0,5 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

	2023 \$	2022 \$	2021 ² \$
Pour la période close/l'exercice clos le 31 décembre			
Actif net à l'ouverture de la période/l'exercice ^{3,4}	6,28	10,09	9,29
Augmentation (diminution) liée aux activités⁵			
Total des revenus	0,46	0,51	0,46
Total des charges ⁴	(0,26)	(0,31)	(0,48)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,50)	(0,50)	(0,31)
Gains (pertes) réalisés	(0,06)	(1,68)	(0,85)
Gains (pertes) latents	1,26	(1,15)	2,17
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,90	(3,13)	0,99
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A³			
Remboursement de capital	0,73	0,80	0,47
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,73	0,80	0,47
Actif net à la clôture de la période/l'exercice²	6,47	6,28	10,09

¹ L'information financière est préparée conformément aux normes IFRS de comptabilité.

² Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

³ L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴ L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture est présenté déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission liés aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées. Aux fins de la présentation de l'information financière, les frais liés aux actions privilégiées, de 0,28 \$ par action, ont été passés en charges pour la période du 21 mai 2021 au 31 décembre 2021. Le total des charges, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission liés aux actions privilégiées, s'est élevé à 0,20 \$ par action.

⁵ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	58 420	60 771	64 720
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	3 546	3 732	3 222
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	11,33 %	10,63 %	15,06 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,16 %	0,09 %	0,32 %
Taux de rotation du portefeuille ³	58,49 %	31,37 %	s. o.
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	16,60	16,41	20,21
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	6,47	6,28	10,09
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	6,19	7,55	9,87
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	9,98	9,75	10,50

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées, l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées, les frais d'émission et une quote-part des charges des fonds sous-jacents, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions, des coûts de transactions et de la quote-part des coûts de transactions des fonds sous-jacents revenant au Fonds, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas présenté lorsque le Fonds existe depuis moins d'un an. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif. La valeur liquidative par unité comprend toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A, qui comprend la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 11,33 % en 2023, contre 10,63 % en 2022. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées, s'est établi à 11,20 % en 2023 contre 9,35 % au cours de l'exercice précédent. Les charges liées à la rémunération des placeurs pour compte et aux frais d'émission ont été payées par les nouveaux souscripteurs d'actions, car le prix des actions émises était plus élevé que la valeur liquidative par unité, majorée de ces charges connexes. Par conséquent, les émissions d'actions n'ont pas d'effet dilutif pour les porteurs des actions en circulation. Ces frais et charges doivent être compris dans le calcul du RFG selon le cadre réglementaire en vigueur. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 % en 2023, en hausse par rapport à 2,78 % au cours de l'exercice précédent. Cette hausse est due au fait que les frais de gestion représentent un pourcentage de la valeur liquidative par unité. Or, celle-ci a augmenté davantage que la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le RFG par unité du Fonds (composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée), hors rémunération des placeurs pour compte, frais d'émission, amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées et distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,19 % pour l'exercice clos en 2023, comparativement à 1,20 % pour l'exercice clos en 2022. Ce deuxième ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

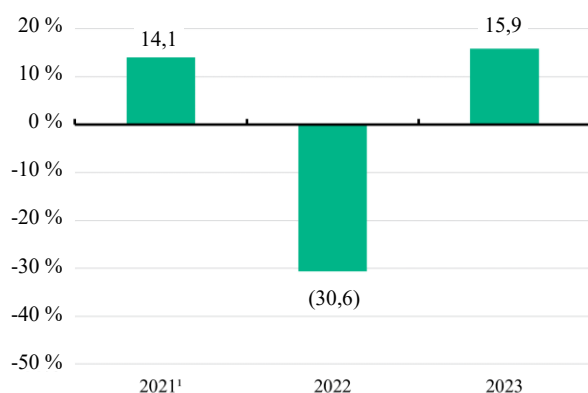
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds de la date d'établissement du Fonds au 31 décembre 2023. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de la période.

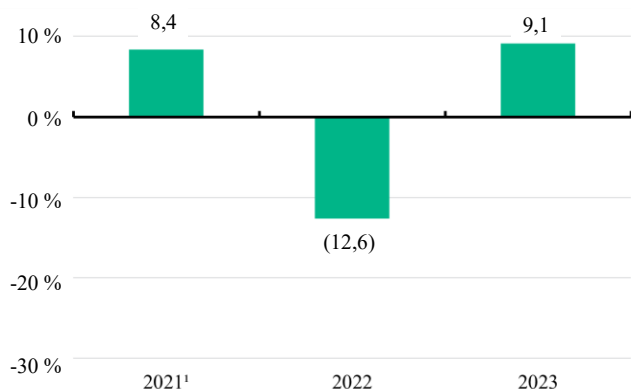
Rendements annuels

Action de catégorie A



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Unité PWI



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice S&P Global Infrastructure Total Return Index (l'« indice des infrastructures »), à celui de l'indice MSCI Monde (l'« indice MSCI ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice des infrastructures est composé de 75 entreprises cotées en bourse du monde entier, représentatives du secteur des infrastructures et opérations connexes. Il est divisé en trois secteurs distincts : l'énergie, le transport et les services collectifs. L'indice MSCI mesure le rendement de titres à moyenne et grande capitalisation de 23 marchés développés. Il couvre environ 85 % du total de la capitalisation flottante de chacun des pays mesurés. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le portefeuille du Fonds est géré activement. Le rendement du Fonds ne devrait donc pas refléter fidèlement celui des indices, car les indices sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements annuels composés

	1 an %	Depuis l'établissement ¹ %
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Action de catégorie A ²	15,9	(3,2)
Indice S&P Global Infrastructure Total Return Index	6,8	3,9
Indice MSCI Monde	24,4	5,0
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Action privilégiée ²	5,1	5,1
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	5,9	(3,1)
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – Unité ³	9,1	1,3

¹⁾ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2023.

²⁾ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

³⁾ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Les unités du Fonds ont progressé de 9,1 % en 2023, surpassant l'indice des infrastructures. Le rééquilibrage sectoriel du portefeuille a été bénéfique, car la part de l'industrie, des technologies de l'information et de l'énergie a été accrue. Hitachi, Schneider Electric et Roper Technologies ont été les titres les plus performants du portefeuille. Les actions privilégiées du Fonds ont continué de générer un rendement stable de 5,1 % en 2023. Voir le rapport du gestionnaire de portefeuille pour de plus amples informations.

APERÇU DU PORTEFEUILLE**Au 31 décembre 2023**

Valeur liquidative totale¹	58 420 507 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Asie</u>		
Japon		
Industrie	5,1	5,1
Total – Asie	5,1	5,1
<u>Europe</u>		
France		
Industrie	4,7	4,7
Matériaux	3,8	3,8
Services collectifs	3,2	3,1
Allemagne		
Industrie	3,5	3,5
Consommation discrétionnaire	2,7	2,7
Grande-Bretagne		
Matériaux	3,5	3,5
Services collectifs	2,5	2,5
Irlande		
Industrie	3,9	3,9
Italie		
Services collectifs	3,8	3,8
Industrie	3,0	3,0
Total – Europe	34,6	34,5
<u>Amérique du Nord</u>		
Canada		
Énergie	7,4	7,4
Fonds d’investissement	4,8	4,8
Services collectifs	4,1	4,1
Services de communication	3,0	3,0

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Composition du portefeuille (suite)	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Amérique du Nord (suite)</u>		
États-Unis		
Services collectifs	11,7	11,6
Énergie	10,4	10,4
Industrie	9,9	9,9
Technologies de l'information	4,6	4,6
Services de communication	3,8	3,8
Total – Amérique du Nord	59,7	59,6
Total des placements	99,4	99,2
Trésorerie	0,6	0,6
Autres actifs (passifs) nets		0,2
Total	100,0	100,0

25 principaux titres	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Hitachi Ltd.	5,1	5,1
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	4,8	4,8
Schneider Electric SE	4,7	4,7
Roper Technologies Inc.	4,6	4,6
Hydro One Ltd.	4,1	4,1
Trane Technologies PLC	3,9	3,9
ONEOK Inc.	3,9	3,9
T-Mobile US Inc.	3,8	3,8
Air Liquide S.A.	3,8	3,8
Enel SpA	3,8	3,8
Corporation Cameco	3,8	3,8
NextEra Energy Inc.	3,7	3,7
Parker-Hannifin Corp.	3,7	3,7
Corporation Parkland	3,6	3,6
Linde PLC	3,5	3,5
Siemens AG	3,5	3,5
Constellation Energy Corp.	3,5	3,4
Targa Resources Corp.	3,3	3,3
Williams Companies Inc.	3,2	3,2
Quanta Services Inc.	3,2	3,2

25 principaux titres (suite)	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Veolia Environnement S.A.	3,2	3,1
Telus Corp.	3,0	3,0
General Electric Co.	3,0	3,0
Exelon Corp.	3,0	3,0
Prysmian SpA	3,0	3,0
Total	92,7	92,5

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées et des actions de catégorie J.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2023

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des unités en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE, d'un CELI ou d'un CELIAPP. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2023.

Actions de catégorie A

Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
30 déc. 2022	16 janv. 2023	0,06667	0,06667
31 janv. 2023	14 févr. 2023	0,06667	0,06667
28 févr. 2023	14 mars 2023	0,06667	0,06667
31 mars 2023	17 avr. 2023	0,06667	0,06667
28 avr. 2023	12 mai 2023	0,06667	0,06667
31 mai 2023	14 juin 2023	0,06667	0,06667
30 juin 2023	17 juill. 2023	0,06667	0,06667
31 juill. 2023	15 août 2023	0,06667	0,06667
31 août 2023	15 sept. 2023	0,06667	0,06667
29 sept. 2023	16 oct. 2023	0,06667	0,06667
30 nov. 2023	14 déc. 2023	0,06667	0,06667
		0,73337	0,73337

Actions privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
30 déc. 2022	16 janv. 2023	0,02672	0,09828	0,12500
31 mars 2023	17 avr. 2023	0,02672	0,09828	0,12500
30 juin 2023	17 juill. 2023	0,02672	0,09828	0,12500
29 sept. 2023	16 oct. 2023	0,02672	0,09828	0,12500
		0,10688	0,39312	0,50000

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE/GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Fondé en 2000, Brompton est un gestionnaire de fonds de placement expérimenté qui offre des solutions de placement axées sur le revenu, notamment des fonds négociés en bourse (FNB) et d'autres fonds de placement négociés à la bourse TSX. Les gestionnaires de portefeuille de Brompton sont des spécialistes des placements en actions canadiennes et mondiales et des stratégies de vente d'options couvertes au Canada. Brompton gère activement 21 fonds d'investissement, qui sont cotés à la TSX.

**RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE****Janvier 2024****Analyse des marchés mondiaux**

Les marchés des actions ont effectué une forte remontée à l'échelle mondiale en 2023, sous l'effet d'une croissance supérieure aux attentes des bénéfices des sociétés et de la résilience des économies. Les investisseurs prévoyaient, au début de l'année, une récession avant le second semestre. Cette prévision très répandue ne s'est toutefois pas concrétisée. L'inflation a ralenti, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a mis fin à ses hausses draconiennes de taux sans mettre à genoux l'économie. Le secteur des technologies est celui qui a le mieux fait sur les indices des marchés développés. L'indice MSCI Monde a progressé de 24,4 %. En Amérique du Nord, l'indice S&P 500 a gagné 26,3 %, les secteurs des technologies (+57,8 %), des services de communication (+55,8 %) et de la consommation discrétionnaire (+42,3 %) ayant largement surpassé les autres secteurs. L'indice composé S&P/TSX a pris 11,8 %, également soutenu par les technologies. En Europe, le STOXX 600 a enregistré des gains de 16,6 %. Les indices FTSE MIB (Italie) et IBEX 35 (Espagne) ont respectivement bondi de 34,3 % et de 28,1 %. Les indices de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de la Suisse se sont respectivement inscrits en hausse de 20,3 %, 20,1 %, 7,7 % et 7,1 %.

L'inflation continue de baisser et de nombreuses banques centrales s'attendent à ce qu'elle recule plus rapidement. Il est devenu de plus en plus clair que les taux d'intérêt atteindraient un sommet au quatrième trimestre de l'exercice. L'indice des prix à la consommation de novembre s'est établi à 3,1 %, chiffre occupant le deuxième rang parmi les plus bas depuis le sommet atteint en juin 2022. Le marché de l'emploi est resté tendu, en raison d'un taux de chômage historiquement bas (3,7 % en novembre), en dépit d'une hausse du taux d'activité. Les plus récentes données semblent indiquer que l'économie américaine est en voie d'atteindre les cibles de la Fed : un taux d'inflation bas et un faible taux de chômage. Par ailleurs, l'indice des directeurs des achats du secteur manufacturier s'établissait à 46,7 au début de novembre. Ce chiffre sous la barre de 50 indique une contraction du secteur. Le marché obligataire a été volatil pendant l'exercice. Par exemple, le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans, qui était presque à 5 % en octobre, est passé sous la barre des 4 % en décembre. Toutefois, le rendement annuel de ces obligations n'a presque pas varié. L'écart entre les obligations du Trésor à 10 ans et les obligations du Trésor à 2 ans s'est resserré pendant le quatrième trimestre, mais est demeuré négatif. Le rendement des obligations d'État d'autres pays, comme celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne, a été similaire à celui des obligations du Trésor des États-Unis. Lorsque nous observons les données liées aux stratégies valeur et croissance, nous notons que les titres de croissance ont surpassé les titres de valeur en 2023, tant dans les petites que dans les grandes capitalisations, en raison de l'engouement pour l'intelligence artificielle et du pic atteint par les taux d'intérêt. Le secteur des technologies a été le grand gagnant.

Au quatrième trimestre, plusieurs banques centrales des économies développées ont graduellement donné une orientation plus accommodante à leur politique, dans un contexte de ralentissement de l'inflation. La Réserve fédérale a laissé ses taux d'intérêt inchangés, entre 5,25 % et 5,5 %, lors des réunions du comité fédéral de la politique monétaire (FOMC) de novembre et de décembre. Au cours de la réunion de décembre du FOMC, le président de la Fed, Jerome Powell, a indiqué que l'institution a achevé son cycle de hausse de taux et que le comité « commence tout juste à discuter d'assouplissement ». Fort du fait que l'inflation a probablement atteint son point le plus haut et que la Fed envisage des baisses de taux, le marché des contrats à terme sur fonds fédéraux a intégré une baisse totalisant 150 points de base en 2024, à partir de mai. Le changement de ton de la Fed a déjà entraîné une hausse marquée des flux de capitaux vers les actions, signe d'optimisme en ce début d'année. Les débats portent maintenant sur deux questions : le rythme des baisses de taux de la Fed sera-t-il aussi vif qu'anticipé par les marchés et l'inflation continuera-t-elle à ralentir, deux facteurs dont dépend l'atterrissage en douceur de l'économie.

La Banque du Canada (BdC) a maintenu son taux cible du financement à un jour à 5 % lors de ses réunions d'octobre et de décembre. Ses dirigeants ont indiqué qu'ils envisageraient des baisses de taux lorsqu'il serait évident que l'inflation est en voie d'atteindre la cible de 2 %, mais qu'il est encore trop tôt pour songer à un assouplissement. La banque centrale a également admis que les hausses de taux figurent parmi les principales causes de l'inflation globale au Canada. Cependant, l'économie canadienne semble ralentir, comme en témoigne la récente succession de mois sans aucune croissance. De plus, les secteurs du commerce de gros, de la fabrication et de l'immobilier se sont repliés; l'endettement des ménages devrait donc diminuer temporairement si l'inflation poursuit son ralentissement et si des baisses de taux sont en vue.

La Banque centrale européenne (BCE) a laissé inchangé son taux directeur, à 4,5 %, lors de ses réunions d'octobre et de décembre. Le conseil des gouverneurs n'était pas encore convaincu de la durabilité de l'amélioration des perspectives d'inflation sous-jacente et a rappelé que les taux directeurs seront « fixés à des niveaux suffisamment restrictifs, aussi longtemps que nécessaire ». Les récentes données sur l'inflation dans la zone euro semblent indiquer que les prix de l'énergie et des produits alimentaires ont baissé. Toutefois, la pression sur les prix demeure élevée en raison de la hausse marquée des coûts de la main-d'œuvre. De plus, le conseil a aussi annoncé son plan de retrait graduel du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) : la BCE réduira le stock d'actifs détenus dans le cadre du PEPP au cours du second semestre de 2024 et mettra fin à ses réinvestissements à la fin de l'année. Par ailleurs, compte tenu de ses prévisions, la Banque d'Angleterre a aussi laissé inchangé son taux directeur, à 5,25 %, et insisté sur le fait que les taux doivent demeurer restrictifs plus longtemps. L'inflation sous-jacente au Royaume-Uni a, à l'instar de celle en zone euro, nettement décéléré au cours des derniers mois. Par contre, la pression exercée par la croissance des salaires a progressivement diminué, ce qui signifie que la Banque d'Angleterre pourrait accentuer son orientation accommodante plus tôt que prévu.

La confiance des investisseurs s'est renforcée en 2023. Malgré l'incertitude suscitée par les faillites de certaines banques régionales américaines, la lente reprise de la Chine et le conflit entre Israël et le Hamas, de nombreuses bonnes nouvelles ont stimulé le rebond du marché, notamment le recul de l'inflation, le pic des taux directeurs et l'engouement pour l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les bénéfices des entreprises américaines semblent avoir atteint un plancher au deuxième trimestre de 2023. Sous la vigoureuse impulsion du groupe des « Sept Mercenaires » (Meta, Nvidia, Amazon, Apple, Alphabet, Microsoft et Tesla), qui représente plus de 25 % de la valeur de marché du S&P 500, l'indice a terminé l'année en force. La hausse plus marquée des valorisations des actions américaines par rapport à celles des autres principaux marchés des actions pousse les investisseurs à rechercher des opportunités sur des marchés d'actions ayant des valorisations moins élevées. Par exemple, l'indice TOPIX (Japon) a gagné 28,3 % en 2023 (en JPY). Nous avons observé sur le marché des actions japonais une hausse des flux de fonds étrangers, provenant notamment de nouveaux investisseurs sur ce marché. Selon la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre 2023, la croissance mondiale devrait atteindre 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024, soit une projection inchangée pour 2023 et une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2024 par rapport à la prévision de juillet. L'inflation globale devrait reculer pour s'établir à 6,9 % en 2023 et à 5,8 % en 2024.

Selon nos perspectives pour 2024, les grandes banques centrales maintiendront leurs taux d'intérêt à court terme élevés pour s'assurer de contenir l'inflation. Les marchés font preuve de complaisance en ce qui concerne la précocité de la baisse des taux d'intérêt par les banques centrales, particulièrement la Réserve fédérale américaine, en 2024. Cependant, il convient de garder à l'esprit que même si les banques centrales baissent les taux, leurs politiques demeureront restrictives jusqu'en 2025. Les taux devraient baisser par rapport au niveau élevé atteint après la COVID, mais les dernières étapes à franchir pour se rapprocher d'un taux d'inflation de 2 % seront lentes et laborieuses. Par conséquent, les rendements seront encore un facteur clé qui déterminera lequel du facteur valeur ou du facteur croissance tiendra le haut du pavé. Les sociétés ayant des actifs à longue durée, comme celles des secteurs des télécommunications, des services collectifs et de l'immobilier, devraient être avantagées par une réduction des taux à long terme. En outre, les tensions géopolitiques dans la bande de Gaza et les mesures de relance prises par la Chine risquent aussi d'accroître l'incertitude sur les marchés. La sélection des titres demeurera un facteur important d'alpha et la stratégie des haltères reste au cœur de notre approche. Brompton s'attend aussi à de la volatilité sur les marchés. Il croit donc que les investisseurs seront bien servis par des stratégies habituellement reconnues comme moins volatiles que le marché, comme celles axées sur la croissance des dividendes et les options d'achat couvertes.

Analyse du portefeuille

Les unités de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (composées d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) ont affiché une croissance de 9,1 % en 2023.

La sélection des titres dans les secteurs de l'industrie et des technologies a eu une incidence favorable sur le rendement du Fonds. Hitachi, Schneider Electric et Roper Technologies se sont distinguées, gagnant plus de 25 %. Le positionnement du portefeuille vise à tirer parti de plusieurs tendances importantes, notamment les subventions publiques liées aux infrastructures et à la décarbonation et la demande pour les véhicules électriques et les matériaux de construction, entre autres.

Les placements dans l'immobilier ont freiné l'ascension du Fonds. SBA Communication, Glencore et Exelon ont été les titres les moins rentables. Le secteur de l'immobilier a été faible pendant la majeure partie de l'année, car la hausse des taux d'intérêt a exercé une pression sur les sociétés fortement endettées. De plus, le marché des transactions immobilières a été paralysé par l'augmentation des coûts de financement.

Au quatrième trimestre, nous avons accru la pondération des services collectifs et des matériaux et réduit celle de l'industrie, de l'immobilier et des technologies. Nous pensons que la tendance s'inversera pour les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, notamment les services collectifs, car les taux ont probablement atteint un sommet et pourraient même diminuer au cours de l'année prochaine.

Le portefeuille du Fonds est toujours conforme aux objectifs et stratégies de placement en matière de critères ESG. Les décisions de vendre ou d'acheter des titres en 2023 ont découlé de différents facteurs, comme le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, l'analyse fondamentale et l'analyse technique. Aucun titre n'a été vendu en 2023 pour non-respect des critères ESG. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, les critères ESG de tous les titres ajoutés au portefeuille sont positifs ou en voie d'amélioration.

Prysmian, fabricant de câbles essentiels au fonctionnement de l'énergie éolienne et à l'amélioration du réseau électrique, a été ajoutée au portefeuille, car elle est l'un des principaux bénéficiaires des dépenses en énergie renouvelable. Le titre de Siemens a aussi été acquis en raison du rôle de la société dans le développement de projets en énergie renouvelable ainsi que des solutions d'électrification qu'elle offre afin de réduire la consommation d'énergie dans les secteurs des transports collectifs et des infrastructures intelligentes. Le tiers de la consommation d'énergie de Linde, fabricant de gaz industriels servant à produire de l'hydrogène vert, est à faible émission de carbone, et la société cherche à réduire ses émissions de GES de 35 % d'ici 2028. Air Liquide a pour objectif de tripler ses ventes d'hydrogène d'ici 2035. BMW est entrée dans le portefeuille, car le gestionnaire est d'avis que son offre de produits électriques permettra d'économiser de l'énergie et de réduire la dépendance aux énergies fossiles. Trane Technologies, pionnière mondiale en matière de changements climatiques, a été ajoutée, car elle propose des solutions efficaces et durables pour les immeubles, les maisons et le transport. Cameco profite de la résurgence du nucléaire pour produire une charge de base sans émissions. Enel est un chef de file mondial des projets en énergie renouvelable. General Electric fabrique de l'équipement essentiel à la production d'énergie renouvelable. Les produits de Parker Hannifin permettent à ses clients d'offrir des technologies propres, comme la filtration des fluides et les systèmes intelligents de chauffage, de ventilation et de climatisation. Parkland a installé des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses nouvelles stations-service. Quanta Services offre des solutions liées à la production d'énergie verte et au renforcement des réseaux électriques permettant une transmission accrue d'électricité. Targa Resources s'est engagée à réduire ses émissions et présente de manière détaillée les mesures qu'elle prendra pour réduire son impact environnemental.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.